

DUBÉ, Jean-Claude et Pierre JULIEN-LAFERRIÈRE, *Les Bigot du XVI^e siècle à la Révolution : évolution d'un lignage*. Montréal, Éditions Fides, coll. « Fleur de Lys », 1988. xxvi-360 p. 28,95 \$

André Sanfaçon

Volume 42, numéro 2, automne 1988

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304685ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304685ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Sanfaçon, A. (1988). Compte rendu de [DUBÉ, Jean-Claude et Pierre JULIEN-LAFERRIÈRE, *Les Bigot du XVI^e siècle à la Révolution : évolution d'un lignage*. Montréal, Éditions Fides, coll. « Fleur de Lys », 1988. xxvi-360 p. 28,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42(2), 272–276. <https://doi.org/10.7202/304685ar>

DUBÉ, Jean-Claude et Pierre JULIEN-LAFERRIÈRE, *Les Bigot du XVI^e siècle à la Révolution: évolution d'un lignage*. Montréal, Éditions Fides, coll. «Fleur de Lys», 1988. xxvi-360 p. 28,95\$

En toute fidélité à ce qu'il annonçait dans son livre *Les intendants de la Nouvelle-France*, paru en 1984 dans la même collection, Jean-Claude Dubé, assisté de Pierre Julien-Laferrière pour l'étude de la branche bordelaise, donne,

dans cette nouvelle publication, les résultats d'une très longue recherche sur la généalogie de la famille Bigot, celle de François Bigot, intendant de 1748 jusqu'à la fin du Régime français. Cette contribution à l'histoire sociale par l'historien spécialiste des administrateurs français en Nouvelle-France se situe d'ailleurs dans le prolongement direct de l'étude réalisée sur les intendants où l'auteur insistait sur la nécessité de «situer l'homme dans la trame concrète que tissent les mariages et les enfantements; cerner ces continuités fondamentales que constituent les lignages» (p. 13). C'est précisément l'objet de ce livre sur les Bigot.

En douze chapitres fort nourris et aux titres bien significatifs, les auteurs nous convient à les accompagner en France d'Ancien Régime, sur les traces patiemment retrouvées des ascendants paternels (jusqu'en 1560) et maternels (jusqu'au milieu du XVe siècle) de François Bigot. Cette étude inscrit le personnage dans la longue durée lignagère et, par l'analyse minutieuse de matériaux neufs, donne un nouvel éclairage, voire une justification, des choix et des entreprises du célèbre administrateur «en son temps», avec ses appartenances et dépendances familiales et généalogiques, avec ses ancrages structurels et les «résistances» conjoncturelles. Quatre parties centrées chacune sur un lieu géographique scandent judicieusement l'élaboration de l'exposé: Tours, quatre chapitres; Paris, quatre chapitres; Bordeaux, trois chapitres; et Québec, un chapitre. L'étude de la branche bordelaise (95 pages) est l'oeuvre du généalogiste Pierre Julien-Laferrière, tandis que l'historien Jean-Claude Dubé est l'auteur des autres parties du livre.

François Bigot a réussi à dépasser tous ses ancêtres quant à la fonction exercée, à la fortune accumulée et au lustre du train de vie, mais, dans la tourmente de l'«affaire du Canada», il a finalement perdu et son honneur et le gros de ses biens, sans obtenir réhabilitation quels que lourds investissements en argent et en espoir qu'il fit en ce sens. L'intendant de Québec appartenait à une famille se situant «dans la moyenne supérieure de la société» (p. 3), «une famille qui sort assez peu de l'ordinaire» (p. 290), c'est-à-dire qui ne fait pas partie de la haute aristocratie et qui se contente «d'un luxe modéré» dans la vie quotidienne, sauf François, l'exception.

Le sous-titre de l'étude: «Évolution d'un lignage» doit se lire en termes de promotion sociale tant de la famille Bigot que des familles apparentées comme les Robin, les Bonneau ou les Fleuriau. Les racines du lignage croissent et émergent en milieu urbain dans le cercle des marchands, entendons plutôt des négociants, qui mêlent lucrativement opérations de crédit, de changes et de commerce de gros. Il s'agit principalement du commerce des produits de la soie à Tours: guère question de vente au détail en boutique mais bien présence active sur la scène économique nationale et européenne. Ces noyaux de marchands aisés et influents sont caractérisés par leur très forte cohésion résultant d'une communauté de préoccupations et d'intérêts qui les incitent à adopter une politique matrimoniale et à occuper des postes au rayonnement non négligeable sur la scène municipale et régionale. Ce monde du négoce sait conjuguer économie et administration au sein des communautés de métiers comme des corps de ville. Pas étonnant d'y constater une égalité et une complémentarité de fait entre ces bons marchands et le monde des procureurs en ce temps où la connaissance des procédures vaut autant que bonne renommée sur les places de foires et de bourses.

Selon les schémas classiques de mobilité sociale auxquels n'échappent pas les Bigot et leurs apparentés, le passage vers les rangs supérieurs de la société se fait par paliers, au gré des générations, des talents, des acharnements et des conjonctures, incluant protection et faveur des grands, du négoce au droit par des charges de procureurs, de notaires et d'avocats, puis vers les offices de finance et de judicature. Quelques individus ou rameaux familiaux parviennent à la noblesse, principalement par l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi et l'adoption d'un genre de vie noble incluant la possession d'un fief et autant que possible l'exercice du métier des armes sans lequel il n'y a guère de complète intégration dans le premier groupe social. Le livre est en entier fait de reconstitutions de ces cheminements sociaux dans la France urbaine moderne. Nous sommes le plus souvent en présence de réussites familiales et professionnelles, mais aussi de quelques plafonnements et de rares échecs.

Les mutations dans les charges et les occupations s'accompagnent fréquemment de mobilité géographique significative de temps fort dans l'évolution des destins familiaux, l'essentiel étant, pour les bourgeois de Tours ou d'ailleurs, la montée vers Paris et la tentative de percée de son tissu social. J.-C. Dubé montre bien comment les Tourangeaux qui émigrent se regroupent dans le même quartier parisien (p. 180) afin d'amoindrir le choc du passage et surtout d'accroître par la solidarité leurs chances de réussite. Pour la famille Bigot, la phase parisienne se solde par «une nette ascension sociale» (p. 229): de la marchandise à la magistrature, de l'aisance à la richesse. D'heureuses associations par mariages, par constitution de réseaux d'amis, de conseillers et de protecteurs, alliés à une gestion prudente du patrimoine, un choix de train de vie confortable, mais sans exagération dans le luxe, une pratique intensive du prêt à intérêt, le maniement des affaires du roi, pavent la route «d'une lente promotion» (p. 210) jusqu'au titre d'écuyer ou, comme dans le cas du lignage Fleuriau, au sommet de la société française dans les hautes charges administratives et militaires (p. 170-171).

Dans cette étude, point question, pour ainsi dire, du monde de l'artisanat: le petit peuple n'apparaît furtivement que par la domesticité dont s'entourent les promus de la société du privilège, et par les pauvres auxquels ils font quelque don au moment du décès dans l'espérance de faciliter la négociation du bonheur éternel. Du début du livre à la fin, nous sommes en milieux bourgeois tournés vers les opportunités d'enrichissement et de promotion. S'il arrive que certains individus stagnent à leur rang social ou même effectuent, comme Jean-Antoine Bigot, un repli confortable vers la province, l'évolution du lignage se dessine nettement dans un mouvement ascendant qui se concrétise au fil des générations par la croissance des dots, des niveaux de fortunes, des rayons d'influence économique et sociale. Originant de très respectables fortunes marchandes, essentiellement mobilières, celles des magistrats et des financiers atteignent parfois le million et témoignent d'une grande diversification dans les investissements où les biens fonciers font bonne figure, incluant dans les meilleurs cas fiefs et châteaux, par exemple pour Louis-Amable Bigot, le château de Beaulon en Saintonge acheté en 1712 pour 56 000 livres et, pour son fils François, le magnifique château de Vaugien, non loin de Versailles, acquis en 1758 moyennant 760 000 livres!

En somme, cette étude de Dubé et Julien-Laferrière en est une des voies et des moyens de la réussite sociale en France sous l'Ancien Régime, depuis l'activité marchande dans une ville moyenne de province en passant par la capitale, lieu de concentration de grandes fortunes et de conjonction de tous les réseaux d'influence en France, enfin l'ouverture à la «grande aventure de mer» et l'atteinte du monde parlementaire dans la ville portuaire et administrative de Bordeaux.

C'est à ce niveau d'ensemble et en demeurant sur la trame principale qu'il faut considérer cet ouvrage, car, avouons-le, il ne se lit guère tout au long avec le même intérêt. Dans leur volonté de tout dire ou presque de leur masse de résultats, importants ou très secondaires, les auteurs ne parviennent pas toujours à nous faire partager la même passion qui les a si longuement inspirés. Ils avouent d'ailleurs à quelques reprises leur sentiment d'avoir été passablement longs dans leur étude généalogique qui peut être déroutante surtout lorsque la synthèse consiste parfois à mettre en place «une galerie de portraits» de personnages secondaires, sur lesquels les auteurs n'ont que des bribes d'informations qu'ils tiennent à nous donner scrupuleusement dans leur souci d'être le plus complets possible.

Les pages les plus intéressantes sont certes celles consacrées à dresser des notices biographiques consistantes. C'est particulièrement le cas pour le marchand de soie Claude Robin (chapitre 2), le procureur Ursin Bonneau et le marchand usurier Thomas Bonneau (chapitre 3), le très affairé Louis Bigot (chapitre 9), le grand commis Joseph Lombard (chapitre 11) ou «la résistible ascension de Messire François Bigot» (chapitre 12). Ces notices s'articulent le plus souvent autour de l'analyse efficace d'un inventaire de biens au moment du mariage ou après décès, document clé avec les contrats de mariage et les testaments pour atteindre des ordres de grandeur de fortunes et pour percevoir les étapes essentielles d'un processus d'enrichissement et de déploiement d'une politique d'investissements. J.-C. Dubé dresse avec netteté des tableaux de composition de fortunes qu'il interprète fort justement et avec grande prudence. Il brosse aussi par de solides exemples quelques portraits-types de la société française d'Ancien Régime comme celui du négociant, du procureur, de l'officier, du financier, du rentier ou de la dévote.

Les personnages devraient toutefois être plus vigoureusement inscrits dans leur milieu citadin quotidien au rythme de l'étude de leurs activités familiales et professionnelles. J.-C. Dubé a plutôt choisi de se centrer sur ses documents et sur les destins individuels, sans que le lecteur ait droit au moment opportun à une mise en situation des carrières. Par exemple, nous sommes parfois plongés en pleine analyse de fortune ou étude généalogique détaillée, avec ses aspects énumératifs, avant même d'avoir lié connaissance suffisante avec le milieu de vie du personnage qui occupe pourtant toute l'attention de l'auteur. Ainsi, le premier chapitre débute par l'analyse des fortunes et destins de Jacques et Bonaventure Bigot et nous devons attendre de parvenir à l'excellent chapitre 4, intégrateur des éléments disparates, pour avoir droit à quelques lignes de contextualisation de l'évolution du lignage dans le vécu global à Tours aux 16^e et 17^e siècles. Pour chacune des quatre villes concernées, les auteurs auraient eu avantage à dresser précisément le décor afin que nous ayons plus facilement accès et intérêt aux personnages.

Les inventaires de biens auraient pu permettre une plus complète reconstitution des styles de vie par une analyse systématique des vêtements, de la lingerie, ainsi que du mobilier, éléments ici peu ou pas étudiés. L'auteur, qui insiste pourtant sur les notions de luxe ou de sévérité dans les modes de vie, distinguant entre «médiocrité», aisance, confort et richesse, a préféré s'en tenir le plus souvent à la mention de quelques indicateurs comme la vaisselle d'argent, les livres, les tableaux, les tapisseries, les carrosses et les totaux des estimations des meubles meublants.

Pas ou fort peu de discussion théorique et historiographique, ni de grandes prétentions prosopographiques: les références aux ouvrages récents tant en ce qui a trait à la généalogie qu'à l'histoire des sociétés urbaines sont plutôt rares dans la pléthore de notes infrapaginales. On est étonné de ne pas voir figurer dans la bibliographie ou ailleurs dans ce livre certains ouvrages comme l'*Histoire de la France urbaine* ou l'essai de George Huppert sur *Bourgeois et gentilshommes. La réussite sociale en France au XVIIe siècle* ou *Les institutions de la France sous la monarchie absolue* de Roland Mousnier ou encore l'étude de Jean-Pierre Poussou sur le Sud-Ouest au 18e siècle, tandis que les Marion et Sagnac, d'un âge vénérable, figurent dans la courte sélection retenue sur la France moderne.

Cet ouvrage est certes une magistrale façon d'historiciser le personnage François Bigot, c'est-à-dire d'éclairer ses attitudes et comportements par une large et profonde mise en contexte de son arrière-plan familial patiemment reconstitué, et de le dérober ainsi davantage à la part de légende qui est encore son lot. Il est surtout une mine d'exemples, étudiés avec grand soin, de destins familiaux enracinés dans la continuité lignagère et marqués par la volonté de promotion sociale. Avec Jean-Claude Dubé, nous sommes pleinement d'accord que «les Bigot sont, à proprement parler, une famille-témoin de l'Ancien Régime» (p. 351), tout comme ce livre est, à notre avis, un exemple-type de la contribution de l'approche généalogique à l'approfondissement de l'acquis en histoire sociale: un excellent révélateur de cohésion familiale et professionnelle débouchant sur une solide emprise sur le milieu.

Département d'histoire
Université Laval

ANDRÉ SANFAÇON